

# La Voix de Gaspé

Rédigée en collaboration.

SOYONS UNIS POUR ETRE FORTS

Imprimée à Rimouski.

## MAGISTRAL DISCOURS

Tous ceux de la Gaspésie qui suivent les débats de la Session Provinciale (et qui ne les suit pas) auront sans doute été vivement intéressés à la lecture du magistral discours prononcé tout dernièrement à la Législature par notre distingué député du comté de Bonaventure, M. P. - Emile Côté, C. R., M. P. P.

Dans ce discours très à point et sans affectation, notre vaillant député au Provincial s'est encore une fois bien révéillé à la Chambre ce qu'il est à son bureau de New-Carlisle, ce qu'il est en train de pêche, ce qu'il est quand il vous rencontre sur la rue... je veux dire ce qu'il est en tout temps, avec cette différence cependant qu'il semble s'affermir encore plus Gaspésien de cœur quand il est à promouvoir et protéger les intérêts de son comté là-bas à Québec, que lorsqu'il est parmi nous... même à cueillir les lauriers d'une élection par acclamation.

De fait, M. Côté, dans son dernier discours en Chambre, a su trouver le moyen de parler longuement de la Gaspésie et spécialement de son comté et sur le ton tout naturel et franc qu'on lui connaît. Il n'oublia rien. Il parla de colonisation, d'agriculture, de voirie, d'éducation, traita la question de nos mines, de nos Pouvoirs hydrauliques, parla des possibilités futures en fait d'énergie électrique et des industries qui à brève échéance vont s'implanter chez-nous, enfin toucha à tous nos problèmes et se garda bien de terminer sans faire au Gouvernement de solides suggestions qui, nous pouvons en être sûrs, suivront leur cours.

Comme nous avons tous été heureux de lire ce discours qui est tout à notre honneur, nous du comté de Bonaventure, et qui jette un reflet révélateur sur toute la Gaspésie, il serait superflu de commenter ici chaque partie de cette pièce de maître que d'ailleurs "La Voix de Gaspé" aura l'occasion de reproduire en entier.

Qu'il suffise de souligner d'une manière toute spéciale la dernière partie du discours de M. Côté, et surtout qu'on se rappelle ce geste sincèrement Gaspésien que fit notre actif député lorsqu'il s'adressant à M. l'Orateur de la Chambre, il s'écria:

"Chez-nous nous voudrions nous débarrasser de ce nouveau genre de Messies qui sous prétexte de nous sauve-crient à tue-tête que nous sommes morts. Si on l'aime sincèrement ce coin de la Province, et si l'on veut l'aider, les suggestions sont bienvenues et nous serons heureux de coopérer avec nos vrais amis.

Mais de grâce pour nous faire connaître que l'on cesse de nous représenter aux yeux de l'étranger, comme les cendrillons provinciaux, les parias de la grande famille des souffreteux. Ne nous faites pas considérer comme des mendians et n'agitez pas nos prétendues loques pour provoquer la sympathie de vos auditoires ou de vos lecteurs.

En nous montrant sous cet aspect de mendiant, vous serez cause que l'étranger sera tenté de nous jeter des sous au lieu de nous offrir de nouer avec lui des relations sociales, commerciales et industrielles qui développeraient notre pays.

On aide à l'indigent, on donne au pauvre, mais on ne coopère pas avec lui."

M. Côté ébaucha un exemple d'Amqui. Mais si ce n'eût été de sa délicatesse peut-être n'aurait-il eu aucune difficulté d'en trouver ici même dans notre propre comté. Car il est regrettable de rencontrer encore certaines gens "Behind Times" c'est-à-dire qui vivent de notre époque avec un cerveau du temps de la Révolution, qui pour être délicat envers eux, s'imaginent avancer les choses et aider au développement de leur pays en voyant tout en noir et en faisant entendre des plaintes continuelles et le plus souvent injustifiées. Que cette classe de gens, si elle existe encore, apprenne et se souvienne que cette manière d'obtenir des faveurs est d'un siècle passé et que le moyen moderne de se rendre utile à son comté et à son pays est bien d'entrevoir les choses d'une manière optimiste et de remplacer ces plaintes du temps des cochots par des suggestions pratiques et à propos.

BONA.

## BLOC-NOTES

### L'affaire de Providence

Pour avoir fait des remarques sévères, ici même, au sujet de ce qu'on a appelé le schisme canadien français du Rhode Island, il nous semble un devoir de souligner la soumission sans condition que vient de faire 59 des 62 canadiens français excommuniés pour avoir cité leur évêque en justice. Ce nous est, d'ailleurs un devoir bien doux.

Qu'il nous suffise de dire que les canadiens de la province de Québec sont d'autant plus heureux de voir revenir à eux ces frères égarés par l'amour le leur race et de leur nationalité que dans les circonstances, l'humilité dont ont fait dans son article. Ce n'est pas suf-

ferve M. Daigneault et ses amis, peut être qualifiée à bon droit de "glorieuse". Car si nous avons, comme les latins, le sang chaud, nous savons reconnaître nos torts, et la Providence a peut-être voulu nous fournir l'occasion de prouver que nous sommes catholiques avant d'être patriotes.

De sorte que cette affaire de Providence est peut-être un affaire Providentielle.

### Le discours de Mons. Côté.

Le député de Bonaventure a fait en Chambre, l'autre jour, un discours remarquable non seulement au sujet des affaires de son comté, mais au sujet de toutes les affaires Gaspésiennes.

Bona en cite quelques phrases

faisant cependant pour donner l'idée de la pureté des sentiments gaspésiens de M. Côté, et de la valeur des idées qu'il a présentées.

Après avoir fait comprendre à M. Sauvé qu'il ne connaît marifestement pas grand chose à nos problèmes, il fait des suggestions extrêmement intéressantes au gouvernement. Et il faut souhaiter qu'on en tiendra compte.

Nous donnerons, la semaine prochaine, le texte même du discours de M. Côté, qui nous est parvenu trop tard pour cette semaine.

Peut-être le député de Gaspé, entre temps prendra-t-il la parole à son tour, pour prouver à ses électeurs qu'il se tient au courant de leurs affaires. Mais ceci n'est pas du tout certain. M. Lemieux est un travailleur...silencieux.

### Le pont de Métiis

Nous reproduisons un article du Progrès du Golfe, qui parle par lui-même. Cette question du pont de Métiis nous intéresse au plus haut point. Le détour très compliqué et à travers un méandre de rues et de ruelles, que les touristes sont tenus de faire pour passer par le village de Price, faute de pont, est de nature à nuire considérablement au trafic touristique, et à lui enlever un peu de son intérêt. Chacun sait qu'il faut rendre le voyage agréable et facile en autant que possible à ces gens du dehors qui viennent chez nous pour se délasser, si l'on veut qu'ils atteignent à cette fin, qui seule les intéresse, et pour laquelle, seulement, ils veulent bien nous laisser leur argent.

Nous soumettons donc l'affaire aux ingénieurs de la Voirie et à nos députés.

## Le pont de Métiis

On attire notre attention sur l'absence de tous travaux de restauration au pont qui traverse la rivière Métiis près de Métiis Beach, bien que l'hiver soit déjà avancé et que bientôt la route nationale se rouvrira au trafic automobile.

Ce pont, qu'on a rafistolé tant bien que mal en été de 1928, et qu'il fallut tenir fermé une grande partie de la saison, est demeuré une disgrâce et un danger public. Ce serait le temps, pendant la morte saison, de le restaurer convenablement, sinon de le reconstruire. Situé en pleine route nationale, il est indispensable au va-et-vient des touristes et à la considérable circulation des automobiles qui sera beaucoup plus intense l'été prochain, à cause de l'ouverture de la route Perron et de l'envahissement de la Gaspésie par les innombrables visiteurs que l'on attend de tous les points de l'Amérique.

Or, on ne fait rien, on ne bouge pas. Le pont demeure sous la neige avec toutes ses infirmités chroniques et ses décrépitudes. Cette loque, cette ruine obligera-t-elle les voyageurs à rallonger leur course en passant par un chemin éloigné et plutôt très raboteux? S'aviserait-on, quand le trafic battra son plein, l'été prochain, de fermer ce pont à la circulation pour lui faire subir trop tard les travaux d'urgence qui ne feront que le rendre tout juste passable, et qui seront à reprendre incessamment?

Ce n'est pas en été qu'ordinairement on reconstruit ou répare les ponts de grand chemin qui menacent de crouler. C'est en hiver, quand les usagers de la route sont peu nombreux et que la circulation minime des voitures n'est pas un obstacle au travail des ouvriers.

Le Progrès du Golfe

## LA GRANDE MONTAGNE

La voie du Ciel est étroite; c'est en même temps une côte très raide et dangereuse; à chaque pas on trébuche, sur les cailloux des occasions dangereuses, et la volonté s'émaousse; on glisse sur les penchants si abrupts de sa mauvaise nature; on se décourage; on se ramène, car si la cime est élevée, elle semble si belle, et puis les compagnons plus vaillants, plus vertueux qui l'ont atteinte appellent, tendent les bras;

on s'appuie sur le bâton de la grâce, l'un après l'autre l'on se dépouille de ses vices, afin d'être plus léger; en vain, a-t-on essayé des moyens rapides pour monter, tous se sont refusés; c'est une ascension lente. Mais enfin, l'espérance renaît, le but sera bientôt atteint.

Hélas! voici une rencontre funeste, une roche qui se détache du rempart de ses bonnes résolutions, et patatras! l'on roule de nouveau à l'endroit d'où l'on est parti, hennireux encore si on ne tombe pas dans l'abîme, car la voie est si étroite, si étroite.

Si vous êtes étrangers, et n'avez jamais passé par la "Grande Montagne" dans le chemin qui conduit de Cap-Rosiers à Cap-Aux-Os, passez-y au moins une fois. Vous trouverez là la plus parfaite image que l'on puisse obtenir ici-bas, du chemin qui conduit au Ciel.

La cime en est si haute, que vos compagnons qui y sont, vous paraissent petits; la montée est tellement raide qu'à chaque pas vous croyez tomber en arrière; les cailloux usent vos souliers, et vous murtrissez les pieds; vous vous en débarrassez, mais en dessous la glissante et luisante pierre calcaire ne retient pas toujours vos pas; essoufflé tout en sueurs, lorsqu'à mi-chemin seulement, vous vous demandez si jamais, jamais vous vous rendrez là-haut. Il fait sombre; aussitôt un vent froid vous saisit; mais sur la cime un rayon de soleil brille et vos compagnons plus vigoureux vous appellent. Vous vous appuyez plus lourdement sur votre bâton; après vous être dépouillé des vêtements qui pouvaient vous gêner; vous vous rapprochez de n'avoir pas loué une voiture automobile; mais vains regrets: aucune voiture de ce genre n'a pu gravir cette côte.

Enfin vous montez, vous serez bientôt rendu; mais, voici une voiture qui vient à votre rencontre, le cheval craint de descendre, il va de côté, et d'autre et le conducteur s'écrie: "vous voulez l'éviter; un faux pas; vous roulez et vous relevez à cinquante ou cent pieds plus bas, bénissant votre étoile de n'être pas tombé dans l'abîme de plusieurs cents pieds creusée sous vous et qui fait que vous sentez le sol mobile sous vos pieds. Mais à ces hauteurs le vent est plus violent; du côté opposé une pierre se détache du rocher, et passe à quelques pieds de votre tête.

Bleme, frémissant, épuisé, vous êtes rendu. Si la vue est magnifique, ce n'est pourtant pas le Ciel, et de ces montées, il n'en faut pas quand on voyage pour le terre-à-terre.

C'est là que nous avons passé pendant des années; c'est là que des générations d'ancêtres ont passé. Puisse le Seigneur leur faire grâce d'un grand nombre de fautes, pour la courageuse résignation qu'ils avaient mise à ce trajet.

Quant à nous, maudissant trop souvent notre sort, je crois bien que ce trajet nous entraînera vers l'abîme.

Mais, il ne sera bientôt que chose du passé: la "Grande Montagne" ne sera bientôt qu'un souvenir; on va construire le chemin de "La Rancelle". Qu'elle bénédiction!

Honneur à ceux qui sans se lasser ont travaillé à obtenir cette si grande amélioration. Ils pourraient voir dire cependant, qu'elle a été presque aussi difficile à obtenir que la "Vie Eternelle".

Jean-Baptiste D'AUJOURD'HUI

### Neige dispendieuse

A chaque pouce de neige qui tombe sur la ville de Montréal, le trésor municipal est appauvri de \$10,000.

Il en coûte ce montant à la ville pour la faire enlever. Jusqu'à date les pelleux ont gagné \$300,000 dans la métropole canadienne. Il y a 3,800 hommes occupés et il y a 3,800 hommes occupés à ce travail et 1764 voitures.

## Ce que pense de notre député, un romancier célèbre.

Laisserons-nous partir sans le saluer, celui qui, pendant ces trois derniers mois, fut chez nous l'ambassadeur intellectuel du Canada, aux côtés de son nouveau ministre M. Philippe Roy, avec un succès sans cesse grandissant, au point que la salle de cours de la Sorbonne ne pouvait plus contenir les auditeurs, M. Rodolphe Lemieux, député du Canada depuis plus de trente ans, président de la Chambre des Communes depuis 1922, membre de l'Institut de France sur la proposition de M. Millerand, a donné chaque semaine un cours en dix leçons sur l'"Evolution politique du Canada". Avant de prendre la parole dans notre Université, il avait accompli un pèlerinage en Artois où tomba, sur le sol français, son fils âgé de vingt ans. C'était le retour de la vieille race à la terre natale: La Grande Guerre a créé ainsi des liens nouveaux ou rétabli des liens anciens par suite de l'alliance anglaise.

Certes, M. Rodolphe Lemieux est un de ces grands citoyens d'outre-mer qu'il nous importe grandement de connaître parce qu'ils nous apportent, sinon un esprit nouveau du moins un souffle vivifiant venu des pays où la vie est plus large et les projets plus vastes. Nous savons qu'il est l'auteur de cette loi ouvrière qui porte son nom de cette charte de travail au Canada qui a réuni l'adhésion des patrons et des ouvriers et qui, depuis 1907, fonctionne si équitablement qu'elle a pu écarter les conflits sociaux. D'autre part, nous avons entendu plus d'une fois des orateurs canadiens manier notre langue avec l'ampleur et le style de nos grands siècles littéraires. Mais, dans son cours, M. Lemieux a mis un accent particulier qui a su ébranler nos cœurs. Il a ce don de la vie qui substitue aux abstractions des réalités concrètes, qui fait surgir des autres du passé les personnages en action. Comme il est bien de chez nous, de notre vieille race normande, ce petit homme bien taillé, bien posé, bien équilibré, à la poitrine élargie, au visage arrondi, franc, ouvert, sans profil de médaille, ni pureté achevée des traits mais tout éclairé par les yeux pétillants de malice, d'intelligence, de finesse et de profonde connaissance des choses et des hommes!

Comme il est de chez nous, avec tout de même, des particularités qui nous reportent tour à tour vers nos paysans d'autrefois et vers l'américanisme d'aujourd'hui. Car il est resté de notre dix-septième siècle du temps où l'on voyait clair, où l'on ne tombait pas dans les excès d'idéologie, où l'on fuyait les utopies, où l'on trouvait à la fois dans la religion et dans une politique réaliste cette satisfaction de l'immense désir humain et cette poursuite des buts pratiques et possibles qui permettent à l'humanité d'avancer et de croître à travers les difficultés et les épreuves et aux nations de se fortifier et de se grouper. Et d'autre part, on le voit bien qui sourit quand nous hésitons devant les projets qui réclament de l'initiative et de l'audace soit pour les améliorations sociales, soit pour les vastes entreprises coloniales, un homme accoutumé à opérer sur un grand théâtre où le champ est libre encore, où l'espace est encore indéfini.

Son cours, cependant, contenait une grande leçon. Il ne s'est pas attardé à nous émoouvoir sur les liens sentimentaux qui rattachent la Nouvelle-France à l'ancienne, sur l'admirable résistance canadienne contre l'invasion anglaise et sur le prodigieux héroïsme d'un Montcalm. Non, il est parti du traité de Paris par lequel nous abandonnâmes le Canada. Que va devenir cet i-

lot français dans l'immense mer américaine? Pauvre petit îlot avec 55,000 habitants! Marc-Aurèle, par ses maximes, a jeté celle-ci que j'ai tant de fois méditée avec nos maîtres et nos amis, Bourget et Barrès, pour son extraordinaire conseil de vérité: "faire de l'obstacle la matière de son action." De même que le cheval lancé s'appuie sur le mors par lequel le cavalier pense le retenir et y découvre une plus grande utilité dans la course de même l'homme épuisé peut tirer de l'épreuve une force nouvelle. Exploiter l'épreuve, c'est la merveilleuse trouvaille. Un malade qui, au lieu de perdre son temps à se plaindre, acceptera résolument la maladie et partira de là pour la conduite de sa vie intérieure et même extérieure, gagnera un temps considérable et trouvera même une sorte de paix et presque de bonheur. L'illustrateur Daniel Vierge, paralysé du bras droit, apprit à dessiner de la main gauche. La main gauche se prend, il travaillera avec le pied. Et il parvint à ses prodiges d'adresse. Voici donc le Canada séparé de la France, livré à ses ennemis. Vaut-il se désespérer? Point du tout, il découvre dans la constitution anglaise le levier avec lequel il va soulever le poids de la servitude. Cette constitution est la plus libérale de celles de tous les peuples. Il lui réclamera donc sa liberté. L'histoire du Canada, c'est l'histoire d'une minorité agissante et unie qui, réaliste et positive, poursuit sans arrêt le but possible, le fait respecter, conquiert peu à peu son indépendance, au point que l'un de ses plus grands hommes politiques, sir Wilfrid Laurier, — et M. Rodolphe Lemieux le rappelait dans un discours prononcé à France-Amérique à l'occasion de son élection à l'Institut de France, — a pu dire: "Nous aimons la France qui nous a donné la vie; nous aimons l'Angleterre qui nous a donné la liberté". Et de cette liberté, le Dominion use aujourd'hui pour accrédiiter auprès des pays d'Europe des ambassades particulières. Cependant les 55,000 Français de 1759 sont aujourd'hui trois millions.

Le 2 janvier, M. Rodolphe Lemieux s'embarquera sur l'"Ile-de-France" pour regagner l'Amérique. Il nous a appris à mieux connaître le Canada. Puisse-t-il à son retour dans son pays, faire mieux connaître la France à ses compatriotes! Car nous sommes si mal compris et nous aimons à donner de nous une si fautive image, M. Lemieux reçut et fêta dans nos familles, pour dire ce que sont les foyers français, les femmes françaises. Il a fréquenté nos églises: il dira comme elles sont trop petites pour contenir les fidèles, quand on nous croit un pays d'antichristianisme ou d'indifférence religieuse. Il s'est fait expliquer l'immense multitude de nos oeuvres d'assistance et de charité. Il a parcouru nos campagnes bien travaillées, il a visité nos usines en pleine production. Cette image d'une France qui travaille dans l'ordre, dans la paix de la famille, qui se penche sur les misères, qui pense et qui prie, qui a reconstruit en dix ans ses territoires ravagés, qui essaie d'introduire en Europe un programme d'entente et de concorde et se heurte à de trop évidentes mauvaises volontés, aucun service de propagande ne sait la montrer. C'est pourquoi il appartient à nos grands visiteurs, à un Rodolphe Lemieux, de l'emporter avec eux.

Henri BORDEAUX.  
De l'Académie Française

### Nouveau règlement de la mode pour les cérémonies de mariage.

Art. 75.—Dans les cérémonies matrimoniales, la traine sera portée par le mari, la robe de l'épouse ne permettant plus ce genre de luxe de par les lois de la mode...

## Banquet au Château Blanc

M. et Mme Alexandre Bernard, propriétaires du Château Blanc, le populaire hôtel de Bonaventure, célébraient le 25ième anniversaire de leur mariage. Bourse de \$100.00 et nombreux cadeaux.

Samedi le 2 février, M. et Mme Alexandre Bernard de Bonaventure célébraient le 25ième anniversaire de leur mariage.

Le matin, il y eut une imposante cérémonie à l'église de Bonaventure où aux pieds des autels M. et Mme Bernard venaient se dérouler la même cérémonie qui les unissait pour la vie, le 8 février 1904.

Le soir il y eut au Château Blanc propriété des Jubilaires, une véritable soirée de gala où une soixantaine de parents et d'amis s'étaient réunis pour féliciter et combler de vœux notre distingué concitoyen et sa digne épouse.

Vers minuit, dans la salle du banquet magnifiquement décorée où l'on devait servir le plus fin des gâteaux, eut lieu le "clou" de la soirée.

Plusieurs grandes surprises attendaient les jubilaires, qui ne purent cacher une émotion bien naturelle.

Immédiatement après le banquet une adresse touchante leur fut lue par leur plus jeune fille, Mlle Géraldine Bernard.

Puis le distingué président du banquet, l'Hon. Dr. Paquet, après un vibrant discours qui sut soulever l'enthousiasme de tous les invités, leur présenta au nom des intimes, une bourse de cent dollars.

M. Hector LeBlanc, B. S. A., maître des cérémonies pour la circonstance, mérita les compliments de tous pour l'esprit dont il a fait preuve en conduisant les différentes santés qui furent proposées.

Immédiatement après que l'Hon. Dr. Paquet eut répondu à la santé des jubilaires, M. Félix Arsenault, étudiant-spécialiste-agronome, proposa la santé de Bonaventure à laquelle il fut brièvement répondu par M. F. Vaillancourt.

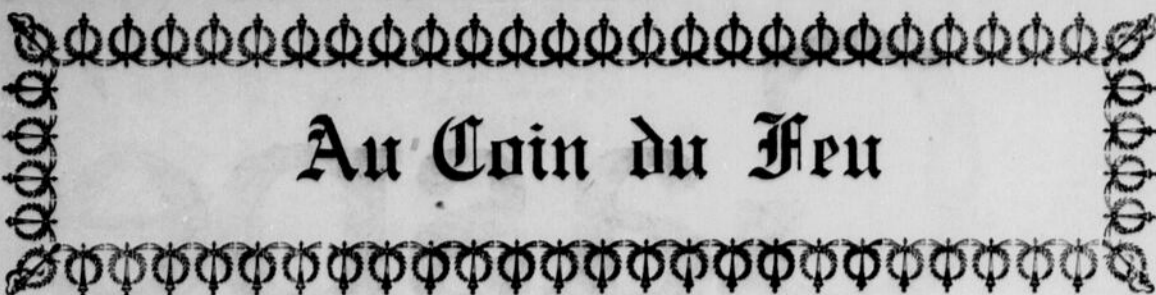
M. Alphée Poirier proposa ensuite la santé de la Province de Québec à laquelle M. Maurice LeBlanc répondit.

M. J.-Oscar Bujold, directeur de l'A. C. C. G., proposa ensuite, d'une manière très éloquent, la santé du Canada à laquelle M. J.-B. Arsenault, secrétaire-trésorier de la même organisation sut répondre les mots qu'il fallait.

Pour clore les discours, M. Chas F. Guité, président de la Maison Guité Frères et directeur de l'A. C. V. G., proposa la santé des dames d'une manière éminemment susceptible de soulever les applaudissements approbatifs de toute l'assistance et des dames en particulier, ce qui ne manqua pas.

Parmi les invités présents, on remarquait: l'Hon. M. et Mme Dr. E. Paquet, Mme Gauthier, M. Chas F. Guité, M. Hector LeBlanc, B. S. A., M. Félix Arsenault, E. S. A., M. Alphée Poirier, M. J.-B. Baudoux, M. et Mme J.-O. Bujold, M. et Mme J.-B. Arsenault, M. et Mme H.-W. Maguire, M. et Mme Chas-A. Forest, M. et Mme J.-Chs Arsenault, M. et Mme Maurice LeBlanc, M. et Mme G.-E. Gagnon, M. D.-J. Barrette, M. et Mme F. Vaillancourt, M. et Mme P. Vaillancourt, M. et Mme Placide Bourdages, M. et Mme J. Fenelon Arsenault, M. et Mme J.-Alexis Arsenault, M. et Mme J.-Hector Arsenault, M. Alyre Gauthier, M. et Mme Edmond Bourdages, M. et Mme J.-E. Lévesque, M. Jos Daigneault, M. E. Dugas, M. et Mme J.-Léon Arsenault, (Pitre), M. et Mme Polycarpe Bourque, M. et Mme Jos Cyr, M. et Mme Albert

A suivre en 4ème page



# Au Coin du Feu

## BONJOUR! BONSOIR!

Bonjour! Bonjour! Voilà deux petits mots bien connus et très simples d'aspect mais qui n'en renferment pas moins tout un poème! Pour quiconque veut en approfondir le sens, il n'y a rien de plus gai qu'un bonjour et rien de plus mystérieux qu'un bonsoir...

Le Bonjour: C'est le premier mot de l'enfant qui se balance légèrement dans son berceau, c'est le refrain habituel de l'écolier joyeux, c'est le souhait matinal de la jeune fille vaquant aux travaux du ménage, c'est le rustique qui plane au-dessus du pêcheur quittant sa chaumière avant le lever du soleil, c'est le vœu sincère de l'épouse aimante de la mère attendrie! Bonjour! Bonjour! C'est la fleur qui s'ouvre sous la rosée matinale, c'est le retour des oiseaux après l'exil! C'est le printemps de la vie, l'heureux temps de la jeunesse!...

Le Bonsoir: Que de noblesse, que de majesté, que de mystère dans ce petit mot!... Le Bonsoir: c'est le déclin du jour, c'est le coucher du soleil dans les brumes du soir, c'est la chute des feuilles, l'effeuillage des roses, c'est l'abandon des nids pour un ciel plus doux! C'est le deuil qui plane au-dessus des maisonnettes blanches, c'est le glas sonore qui fait retentir la vallée, c'est l'heure suprême où l'âme va se réunir à son Dieu! C'est le temps de la vieillesse et des adieux! C'est l'hiver!...

Bonjour! Mot de salut, né du matin et frais comme lui! Mot plein de perles de rosée et de rayons de soleil, je t'aime et je te souris!...

Bonsoir! Salut nocturne, drapé d'un manteau noir parsemé d'étoiles, voilé mystérieusement de la gaze argentée des rayons de lune, je préfère ignorer les secrets tristes ou joyeux que dérobent tes plis... J'aime entendre ton appellation caressante et discrète, tomber dans la nuit ténébreuse...

Depuis longtemps les étoiles brillent là-haut! C'est la nuit hyémale et toute sa magnificence... Dans l'âtre, la dernière bûche achève de se consumer... En quittant le cher "Coin du Feu" je dis à tous un doux Bonsoir à toi "Gaspésienne".

GASPESIENNE.

### L'ANGE DU FOYER

L'Ange du foyer est bien en effet, le nom qui convient à la jeune fille. Sans elle le foyer est triste, la maison est grande, tandis que sous le toit qui abrite une jeune fille, tous les coeurs sont réjouis par ses charmes. Elle est paisible, douce, pleine de concdescendance et d'abnégation, toujours prête à se sacrifier, pour faire plaisir aux autres. C'est elle qui entretient l'union et la paix dans la famille, elle cache les fautes, dissimule les torts et calme les ressentiments. Sa piété douce et sincère porte chacun à la vertu et à l'amour de Dieu, sa résignation fait supporter avec patience, la douleur et les épreuves, sa tendresse fait renaitre la confiance. Lorsque le père rentre après une journée de travail, la jeune fille par ses prévenances ramène la sérénité sur son visage s'il est soucieux elle le console et lui fait oublier par ses caresses les contrariétés qu'il a éprouvées et lui fait ainsi préférer à tout la société des siens. Notre jeune fille peut facilement remplacer sa mère en cas d'absence et de maladie. Pendant une absence de sa mère, ses attentions sont si grandes, elle est si prévoyante, que ni le chef de famille, ni les petites soeurs et frères ne s'en ressentent. Si la mère est malade, elle la remplace également dans les soins du ménage, et aussitôt qu'elle peut disposer d'un moment, elle vient travailler près de sa mère pour que celle-ci trouve le temps moins long.

Pendant les longues veillées d'hiver, la jeune fille joue encore le rôle "d'ange du foyer". Elle anime la conversation, par le récit de quelque anecdote, ou bien encore elle chante une romance aimée de la grand-mère, entonne un chant patriotique préféré du grand-père ou un religieux cantique qui élève les coeurs vers le bon Dieu. C'est ainsi qu'à l'intérieur de la famille la

jeune fille aimante, cherche par mille petits moyens à rendre à chacun, la vie douce et agréable, car là, elle mérite de conserver son beau nom "d'Ange du Foyer".

FLEUR GASPESIENNE.

### "Un peu du passé"

Dehors la neige tombe, tombe toujours fouettant avec force les vitres de ma demeure. Pendant ce temps où la nature pleure, il fait bon laisser errer sa pensée vers des jours déjà lointains: pour ne pas laisser ensevelir dans l'oubli, il fait bon revivre, se souvenir...

Cinq ans se sont écoulés depuis que petite pensionnaire, je vivais des jours de paix dans les murs bénis de mon "cher Couvent" et depuis ce temps que de changements dans la vie!

Que sont-elles devenues ces compagnes dont j'aime à évoquer la douce image ce soir? Quelques-unes encore bien jeunes sont retournées vers Dieu, parce que le temps du repos pour elles était marqué au cadran des âges. D'autres sont entrées confiantes dans la vie conjugale, où les appelle le devoir: elles feront certainement des femmes d'élite, et à l'issue des forges religieuses où l'on façonne les caractères.

D'autres plus heureuses ont été appelées à devenir les épouses du Christ et comme "Marie de l'Evangile", elles ont choisi la meilleure part.

Un bon nombre ont continué la belle oeuvre d'apôtre qu'est l'enseignement, se donnant tout entières pour la cause des petits, jetant à pleine main la semence du bon grain qui va germer et fera d'eux les hommes forts de demain. Que sais-je enfin?... Et tout ce temps n'est plus... J'ai couté des jours de joie au milieu de ces chères compagnes de classe, sous l'e-

gide maternelle de nos dévouées maitresses. J'ai goûté en paix les charmes de l'étude. Que de fois n'ai-je pas souhaité d'échapper à la règle austère du Couvent pour boire, m'enivrer à la coupe enchantée de la liberté. Je ne comprenais rien de la vie alors. J'avais hâte de quitter ce port tranquille où nous vivions dans une douce quiétude, pour m'aventurer sur ce vaste océan du monde où ma frêle barque sera sans cesse balotée par les flots toujours en courroux, où de nombreux récifs menaceront de la faire sombrer. Avec la rapidité de l'éclair cet heureux temps a fini ne me laissant que le souvenir de ces beaux jours vécus pour éclairer mon ciel parfois bien sombre. Voilà pourquoi ce soir j'ai pensé à vous toutes chères compagnes qui êtes disséminées un peu partout. J'ai pensé à vous bonnes "Mères du Couvent" qui, par vos sages conseils m'avez préparée pour l'avenir, dans ce monde où toujours il faut lutter. Je ne puis m'empêcher de vous redire "merci" et répéter à votre adresse notre belle et fière devise "Je me Souviens".

ANTOINETTE.

### LA FORET NOIRE

Vous connaissez la forêt noire! C'est là qu'un soir un bruit de voix s'il faut en croire cette histoire, Fit retentir l'écho des bois. Mais d'où venait tout ce tapage? D'une querelle de ménage. Devant le toit d'un charbonnier A la lueur de son foyer. Le cher époux criait très fort; Vous avez tort, vous avez tort. Mais la femme criait plus fort: "Je n'ai pas tort, je n'ai pas tort".

Cette légende d'âge en âge. Heureux époux doit vous guider, Car elle prouve qu'ennémege L'un des deux doit toujours céder. Oui, l'un des deux doit toujours céder. On ne sait pas au juste encor Le quel des deux criait plus fort.

Quand tout à coup de la fournaise, Sort un Monsieur tout noir aussi. Encor plus noir ne vous déplaie. Que le foyer et le mari. Et ce Monsieur c'était le "diable" Las! leur dit-il d'un air aimable. Se disputer est immoral. Parlez je suis impartial. Messieur! ma femme est un démon Elle a raison, elle a raison. C'est un enfer que ma maison! Elle a raison, elle a raison. Elle est coquette. Elle a raison Cent fois raison.

Cette légende d'âge en âge. Heureux époux doit vous guider, Car elle prouve qu'en ménage L'un des deux doit toujours céder. Oui, l'un des deux doit toujours céder.

Ah! dit l'époux Dieu me garde. Si vous croyez qu'elle est si bonne. Après tout, Dame, la voilà Monsieur le diable emportez-là, Y genses-tu! moi la punir! Pour ton plaisir, pour ton plaisir Je te condamne à la garder, Pour t'amender, pour t'amender Et là-dessus dans le charbon Maître Satan ne fit qu'un bond

Cette légende d'âge en âge. Heureux époux doit vous guider, Car elle prouve qu'en ménage Le mari, doit toujours céder. Oui, le mari doit toujours céder.

CORINNE.



### HISTORIETTES

La science nous apprend qu'un baiser transmet 40,000 microbes. Alors les embrasseurs reçoivent 40,000 microbes, et ils en donnent 40,000, c'est "50-50".

La recherche du bonheur n'existe plus de nos jours, mais l'on recherche les gens heureux pour les importuner.

La seule relique du passé que vous pouvez voir dans certaines maisons, c'est la... poussière.

L'exercice n'augmente pas toujours le volume des muscles. Les muscles de la langue de certaines pies augmentent-ils?

Un juge a décrété qu'un père ne peut forcer sa fille à remettre son jonc de fiançailles. Mais de nos jours le marchand juif qui a vendu à crédit peut le faire.

TURRET D'AIGUILLON

### LES CRITIQUES

Il est vraiment malheureux de constater, jusqu'à quel point l'on pousse la critique malveillante de nos jours. Il y a des gens, pour qui critique sans cesse, est naturel dirait-on.

Se fait-il un bon mouvement, en faveur d'une oeuvre paroissiale, tout de suite, madame Critique commence ses récriminations, en planant au-dessus de sa victime, afin de mieux l'enserrer dans ses griffes. Elle, la Critique, fait si bien, elle crie si fort, qu'elle finit par décourager les plus vaillants, comme les plus braves. Elle dira par exemple: on aurait dû faire autre chose, on aurait dû faire de même, et non de même, et non pas comme ça: ou bien: c'est une bonne chose ce que l'on a fait là, mais on aurait pu s'en passer, ce n'était pas nécessaire.

On critique, le public en général et on critique les particuliers. Et avant de s'arrêter il faut manger la réputation du prochain. On s'attaquera même à des personnes aux intentions les plus honnêtes.

On va encore plus loin! Chose pénible, mais bien trop réelle, au cours de chaque semaine, comme on critique le prône du curé, qui du haut de la chaire de vérité sème la parole de vie. On entend non seulement les grandes personnes, mais même les enfants qui passent au crible l'enseignement de leur pasteur. On entend dire souvent: "nos pères étaient des illétrés!" Oui certes! Mais combien leur foi était plus profonde que la nôtre, avec notre prétendu savoir. Le prêtre en ce temps là comme de nos jours, faisait entendre ses enseignements, mais sa parole tombait dans des coeurs soumis et croyants. Et nos aïeux avec leur esprit de foi recevaient ses enseignements comme venant de Dieu Lui-même.

Ah! l'on peut, et avec raison, se demander où une telle mentalité va nous conduire. Et qu'adviendra-t-il de la génération de demain si un revirement ne se fait dans la mentalité des catholiques.

J'admets une critique bienveillante, qui encourage vers le bien, le beau. Mais de ces critiques malsaines que l'on débite à droite et à gauche, qui ne font qu'empirer les intentions, jamais, en justice, je n'admettrai cela.

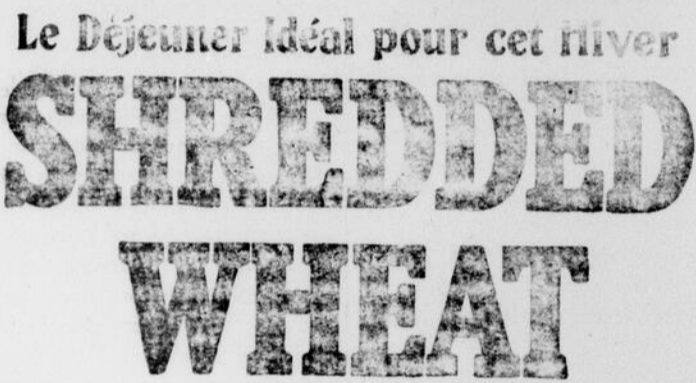
Allons, les capables, qui feriez si bien les choses, pourquoi n'essayez-vous pas votre fameuse médecine? Où êtes-vous, lorsque nos oeuvres paroissiales font appel à votre bonne volonté demandant du dévouement et surtout le secours de vos bourses? C'est étonnant comme à ces moments-là vous êtes silencieux invisibles même. Vous avez bien gardé, mais quand tout est fait, quand l'intérêt public ne vous requiert plus, vous sortez de votre tanière. C'est bien facile de comprendre votre raison de faire ainsi. La voici! C'est que vos coeurs sont trop étroits pour s'ouvrir, et que vos âmes n'ont pas assez de noblesse pour s'élever au-dessus de vos intérêts mesquins. Et vraiment on peut croire que ce fiel que certains

se plaisent à jeter à la face de ceux qui ont à coeur le bien de leur paroisse, a fermenté dans le récipient de la jalousie.

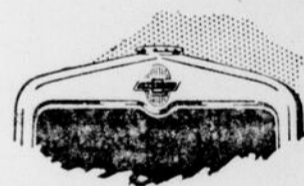
Quand donc serons-nous débarrassés de cette engance infernale? Tâchons de couper et les griffes, et les ailes à ces oiseaux dénégateurs avant qu'ils n'aillent plus loin.

Pour cela, les braves, les vaillants, les dévoués ne doivent pas se décourager. A toute occasion qu'ils défendent de toute manière, et avec les armes que la loyauté de la franchise mettront entre leurs mains, la cause du bien. Pour moi je serai fidèle à ma devise. Je veillerai.

LA SENTINELLE



Le Déjeuner Idéal pour cet hiver  
Réchauffe par ses calories et ses hydrates de carbone  
Fortifie par son assimilation facile par ses qualités digestives  
Fera vos délices - réchauffé au four et servi au lait chaud  
Fait par The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.



## Quatre Années de Développement Plus de 1,000,000 de Milles d'Essai

AU cours des quatre dernières années, plus de cent moteurs six cylindres—de tous les types concevables—furent construits par les ingénieurs de Chevrolet et éprouvés sur la Piste d'Essai de la General Motors, avant que l'on ait atteint le moteur actuel que l'on a décrété correct.

Dans le même temps les cadres ressorts, roues, essieux, freins, mécanisme de direction et d'autres parties de l'auto furent développées de sorte que le châssis entier représente un exemple accompli du dessin équilibré—auquel les experts de Fisher Body ont ajouté l'élégance et le luxe des superbes dessins des carrosseries nouvelles.

## Le Chevrolet par Excellence de l'Histoire de Chevrolet —un Six dans les prix du quatre!

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

### Cartes d'Affaires

AVOCATS  
J.-E. CHAGNON  
AVOCAT

Rivière-au-Renard, Co. Gaspé.

MAURICE BRASSET  
AVOCAT  
Percé, Co. Gaspé.

LS.-PH. RIOUX  
AVOCAT  
Gaspé, Qué.

KELLY & LEVESQUE  
AVOCATS  
New-Charisle, Qué.

J.-E. COTE  
AVOCAT  
New-Charisle

NOTAIRE  
YVES GOSSELIN  
NOTAIRE  
Gaspé, Qué.

MEDICIN  
DR. E. SIMARD

Chirurgien de l'Hotel-Dieu  
Gaspé, Qué.

R.-O. GILBERT, RIMOUSKI.

Syndic autorisé, Liquidateur de faillites. Audition de livres, Auditeur des livres de la paroisse de Rimouski et autres paroisses du comté de Rimouski.

Spécialités Compromis entre débiteurs et créanciers, service prompt et efficace. (J'ai déjà à mon actif plusieurs compositions de mes clients à dix centins dans la piastra et même à CINQ CENTINS dans la piastra.)

Vous seriez bien intéressé de me consulter avant de faire cession de vos biens ou toute autre transaction en vue de satisfaire vos créanciers.

N'oubliez pas R.-O. Gilbert, Syndic autorisé, Rimouski, ancien gérant de la Banque Nationale, Rimouski, 25 années d'expérience au service de LA BANQUE NATIONALE.

### CONTRACTEUR

J. R. GAGNON

Entrepreneur en construction  
Meubles, Portes, Chassis, Etc.  
Gaspé, Qué.

### COMPTABLE

CAMILLE ROSS

COMPTABLE-EXPERT  
Expertises Organisations de compagnies ou de municipalités.—Emission d'obligations Ré-organisation ou fusion de commerce. Organisation de systèmes de comptabilité les plus modernes.

VERIFICATION DE LIVRES

Rimouski Qué.

Casier Postal 112

Téléphone 211



La couche de sucre à la menthe est un régal, le gomme à la menthe à l'intérieur, en est un autre. Valeur maximum en plaisir savoureux et durable.



# MACARONI



# HIRONDELLE

UNE RECETTE DANS CHAQUE PAQUET

# COIN DU VIEUX PECHEUR

Vers le large où s'élève un souffle vaporeux,  
Tandis que passe au loin la brise désirée,  
En s'achaloupe, pour la pêche préparée,  
Le vieux pêcheur s'en va dans le jour langoureux...

B. LAMONTAGNE.

## LE MEMOIRE DE L'ASSOCIATION DES PECHERIES

Nous donnons, cette semaine, le texte du mémoire présenté à l'honorable M. Perreault, par les délégués de l'Association Canadienne des Pêcheries.

Il n'y a guère lieu de commenter ce document aussi clair que complet, et qui parle par lui-même.

Il est bon de noter, cependant, la suggestion principale qu'on y fait au gouvernement, et qui suffirait si on se décidait à la mettre en pratique, à nous donner l'espoir de voir bientôt nos pêcheries prendre l'essor et le développement qui sont devenus essentiels à la vie économique et politique de toute une bonne moitié de notre belle et bonne Gaspésie.

Car, s'il est véritable que la pêche a très bien rapporté, cette année, ainsi que l'a établi en Chambre l'actif et intelligent député de Bonaventure, il ne faut pas perdre de vue que cela est dû aux conditions exceptionnelles du marché étranger, cette année, et qui ne sera probablement plus tel de longtemps, pour notre malheur. Du moins, il serait téméraire de se fier là-dessus pour prendre confiance et se convaincre que tout est devenu normal dans notre unique industrie.

M. Côté d'ailleurs, a reconnu, et a fort bien convenu que la création d'un département spécial des pêcheries était devenue nécessaire pour étudier les questions infiniment complexes et difficiles de la boîte, par exemple, du mousin et de l'utilisation des sous-produits que nous laissons pour le moment à la gourmandise des nombreux goélands qui font nos graves si pittoresques.

Il est hors de doute que le ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries ne peut absolument pas suffire à la tâche surhumaine que constitue pour lui l'administration de trois départements si vastes que chacun d'eux ne saurait manquer, tout seul, d'accaparer tout le temps d'un ministre.

Il est hors de doute que le ministre de la Colonisation l'œil partout, et que toute sa bonne volonté, que nous sommes heureux de reconnaître, ne pourra faire qu'il ne sache où donner de la tête devant la multiplicité et la complexité des nombreux problèmes que lui apportent à solutionner ses trois départements.

Pour nous, qui sommes intéressés plus qu'aucune autre région au triple ministère de la colonisation des mines et des pêcheries, nous savons fort bien à quoi nous en tenir, et nous ne croyons pas le moins du monde faire injure à M. Perreault en lui demandant d'user de toute son influence pour décider le cabinet des ministres à diviser son trop gros portefeuille.

Au reste, s'il n'était pas pratique de faire un nouveau ministère, on pourrait pour le moins mettre le département des pêcheries sous la direction d'un sous-ministre, jeune, actif et intelligent, puisque d'aucuns prétendent que ce sont les sous-ministres qui font tout l'ouvrage, s'il faut en croire l'honorable ministre des Terres et Forêts.

En tout cas, nous croyons que le ministre des pêcheries, ou le sous-ministre, si l'on préfère, s'il est intelligent, instruit et travailleur, ne pourra manquer de voir lui-même et de se mettre au courant de nos grandes et petites affaires.

Et la bonne volonté du gouvernement aidant, nous pourrions espérer raisonnablement de voir le jour où nos pêcheurs auront toute la boîte qu'il faudra pour aller pêcher la morue redevenue abondante avec la disparition des mousins, et qu'on pourra aisément mettre à terre, à l'abri des coups de mer derrière les quais et les brise-lames que nous ferons construire quelque jour nos députés fédéraux, si Dieu leur prête vie.

INTERIM.

## MEMOIRE

présenté à l'honorable M. Perreault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, par les délégués de

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PECHERIES

ATTENDU, que l'industrie de la pêche, dans la province de Québec et notamment dans la Gaspésie, et sur la rive nord du fleuve et du golfe St-Laurent, a diminué d'une façon alarmante, a—mettant en danger l'unique gagne-pain d'une bonne partie de la partie de la population qui s'y livre et étant cause qu'un grand nombre de pêcheurs abandonnent leur métier et que la jeune génération s'en détourne; b—et que ceux qui ont du capital investi dans cette industrie ou le commerce du poisson voient leurs capitaux en danger et leur travail et leurs peines insuffisamment rémunérés;

ATTENDU, que les principales causes du présent malaise sont les suivantes: a—Manque de facilités adéquates de communications et de moyens de transport des poissons frais sur les marchés;

b—Tarif étranger prohibitif diminuant considérablement nos exportations sur les marchés étrangers notamment les Etats-Unis, autrefois l'un de nos bons marchés;

c—Concurrence des autres producteurs sur nos propres marchés de la province de Québec et jusque dans nos campagnes les plus reculées, même dans nos centres de pêche de la Gaspésie;

d—Diminution de rendement de nos meilleures pêches, notamment la Mo-

que et le Saumon, vraisemblablement due aux invasions des mousins en ces dernières années;

e—Manque d'un personnel, de fonds suffisants et d'organisation de la part du Gouvernement provincial pour l'administration de ses pêcheries en rapport avec l'importance que ces dernières tiennent dans l'économie nationale.

ATTENDU, que le Gouvernement du Dominion du Canada, convaincu de cette même importance en ce qui concerne les pêcheries qui ressortent de son contrôle, vient d'inaugurer une politique raisonnable d'organisation et de développement notamment création d'un département, des Pêcheries séparé de celui de la Marine et organisation des Services nécessaires à la réalisation de cette même politique.

ET ATTENDU, que, par suite du fait que le gouvernement de la province de Québec a assumé le contrôle de l'administration de ses pêcheries maritimes et fluviales, les pêcheries de cette même province ne pourront bénéficier de cette nouvelle politique ni tirer profit raisonnable et adéquat de cette organisation générale des pêcheries canadiennes, à moins que le Gouvernement de la province de Québec n'adopte une politique qui s'impose pour l'organisation et le développement des pêcheries de cette

même province.

IL EST RESOLU, que l'Association Canadienne des Pêcheries, organisation qui représente la majorité des individus et compagnies qui ont des capitaux investis dans le commerce du poisson dans la province de Québec, présente au gouvernement de la dite province de Québec un mémoire résumé exposant ce qui, à son humble avis doit être entrepris immédiatement pour la conservation, la restauration et l'expansion de ses pêcheries maritimes et fluviales et du commerce général; et en présentant le dit mémoire, elle prie respectueusement le Gouvernement d'en prendre une juste considération et d'y donner suite pour le plus grand bienfait de l'industrie aussitôt que raisonnablement faire se pourra.

### PREAMBULE

Dans le présent mémoire, l'Association Canadienne des Pêcheries reconnaît d'abord ce principe que les pêcheries de la province de Québec sont une branche des Ressources Naturelles de la même province et que, par suite, elles appartiennent au peuple de cette province. Elles ne peuvent donc ainsi être la propriété exclusive d'aucun individu, d'aucune entreprise, d'aucune classe privilégiée.

Cependant l'Association demande que l'on reconnaisse ce principe que ceux qui se font un gagne-pain de cette industrie et ceux qui y ont engagé leurs capitaux, qui y sacrifient sans ménagement leur temps, leurs efforts et leurs énergies, ceux-là, disons-nous, aient le premier droit d'être écoutés quand l'intérêt général des pêcheries vient en jeu de sorte que ni le gagne-pain des premiers, ni les capitaux, peines et efforts des seconds ne soient perdus et que le développement rationnel de nos pêcheries reste toujours un placement assez sûr pour que ceux qui seraient prêts à y investir du nouveau capital, ne soient pas détournés de le faire par la peur d'y perdre leurs placements.

### ADMINISTRATION

L'Association Canadienne des Pêcheries désire exprimer sa conviction que l'organisation actuelle de l'administration des Pêcheries de la province de Québec ne suffit plus aux besoins malgré le dévouement des employés et pour que telle organisation soit mise sur un pied satisfaisant, il faudrait:

1.—Que l'administration des Pêcheries constitue un département complètement séparé de celui de la Colonisation et des mines avec un sous-ministre en tête, chargé d'organiser les différents services de son ministère pour le meilleur bien de l'industrie, notamment:

a.—Pêcheries extérieures ou maritimes.

b.—Pêcheries intérieures.

c.—Publicité, statistiques et renseignement.

d.—Classification des produits.

Et tous autres services que le développement rationnel et intensif de nos pêcheries pourrait nécessiter.

### MARCHES LOCAUX

L'Association Canadienne des Pêcheries a foi en cet axiome que le marché local reste toujours le meilleur marché et que nos marchés locaux sont capables d'absorber un beaucoup plus forte quantité de poisson qu'ils ne le font à l'heure actuelle; et tout en admettant que les commerçants de poisson ont leur part à faire dans cette expansion que devrait prendre notre marché local, elle croit que le Gouvernement de la Province se doit d'assumer une partie de la tâche cela dans l'intérêt général du public d'abord, mais surtout pour venir en aide à la classe nombreuse des pêcheurs qui se font un gagne-pain souvent unique du produit de leur pêche.

A cet effet il faudrait:

a.—Une publicité intelligente et suivie pour intéresser le consommateur de plus en plus en démontrant la valeur nutritive du poisson.

b.—Une surveillance plus étroite de nos magasins, marchés ou halles à poisson au point de vue hygiène et propreté.

c.—Une campagne d'éducation auprès de nos producteurs et des détaillants surtout pour l'adoption de méthodes de préparation, d'emballage et de disposition en magasin qui attirent le consommateur et l'incitent à acheter.

### TRANSPORT

L'Association Canadienne des Pêcheries désire porter à l'attention du gouvernement de Québec les deux faits suivants:

a.—Tel qu'il appert par le tableau annexé, les producteurs et expéditeurs de poissons de la Baie des Chaleurs paient, pour l'expédition de leurs poissons frais, près d'un sou la livre de plus que ceux des Provinces Maritimes. Elle croit qu'il est urgent pour le gouvernement de cette province d'intervenir auprès des compagnies de transport intéressées pour que cet écart disparaisse le plus tôt possible.

b.—Les pêcheurs de la région Gaspésie-Anne-des-Monts, comme ceux de la Côte Nord du St-Laurent se trouvent dans l'impossibilité de tirer aucun des avantages du commerce du poisson frais par suite du petit nombre de bateaux de transport faisant service dans cette partie de la province, munis de chambres froides. Elle recommande une politique

d'octroi progressive, à mesure que le commerce des poissons frais se développera, aux bateaux de service qui s'acquiescent pour le transport des dits poissons.

### QUALITE DES PRODUITS

L'Association Canadienne des Pêcheries regrette d'avoir à constater que beaucoup des produits actuels de nos pêcheries de cette province, notamment notre morue séchée d'exportation, ont souffert et souffrent actuellement considérablement du manque de contrôle absolu de la qualité et du manque d'exactitude dans le poids des colis expédiés, avec le résultat que les pays extérieurs qui nous font concurrence sur nos marchés communs sont en train d'accaparer ces marchés à notre grand détriment.

Bien que nous croyons que le gouvernement a le droit et peut avoir aussi bien le devoir d'édictier des lois pour contrôler la qualité et le pesage des produits à être offerts en vente au public, l'Association suggère pour le présent au gouvernement d'établir un standard contrôlé de qualité et un pesage officiel garanti, sans rendre la chose obligatoire pour les pêcheurs, et est sûre que la prime que les commerçants de poissons dont la qualité et le poids des colis se trouvera ainsi suffisamment garanti sera suffisante pour inciter les pêcheurs à se soumettre aux réglemens établis par le gouvernement de la province.

### SOUS STATION BIOLOGIQUE

L'Association Canadienne des Pêcheries est convaincue:

a.—Que le développement des nouveaux procédés et nouvelles méthodes de manipulation et préparation du poisson demande des travaux préliminaires d'expérimentation que le commerçant ordinaire de poisson, n'a ni la compétence ni le temps d'entreprendre.

b.—Que la conservation de nos meilleurs poissons doit requérir tous les soins du gouvernement de cette province, comme une de nos plus importantes ressources naturelles; elle a constaté entre autres les déprédations que causent en ces dernières années les invasions de mousins à deux de nos poissons les plus importants, le saumon et la morue, et a la ferme conviction qu'une étude expérimentale s'impose immédiatement.

Pour les deux motifs précédemment énoncés spécialement, et pour tous fins d'expérimentation, l'Association Canadienne des Pêcheries recommande au Gouvernement de cette province, l'octroi d'un fonds pour la création de stations identiques à celles que la Biological Board of Canada a établies à Halifax et St-Andrews et recommande de confier, pour un rendement plus rapide et mieux ordonné, la direction générale et technique du travail au Biological Board of Canada ou, du moins, de travailler en coopération étroite avec ce dernier.

### INDUSTRIES NOUVELLES

L'Association Canadienne des Pêcheries constate que malheureusement les Pêcheries de la province de Québec ne sont pas rendues au point de développement où elles pourraient être. Elle suggère donc au Gouvernement technique aux entreprises ayant pour but l'exploitation de toute ligne nouvelle dans l'industrie des Pêcheries, et notamment: fabrique de filets, entrepôts frigorifiques ou glacières modernes, fabrique d'huile, de farines de poisson et d'engrais chimiques.

### CONCLUSIONS

Tout en présentant les quelques suggestions précédentes pour l'amélioration de l'industrie de la pêche dans la province de Québec, l'Association Canadienne des Pêcheries n'a pas l'audace de croire qu'elle a tout couvert le champ de la production, du commerce et de la consommation du poisson. Elle n'a soumis que les quelques points qui semblent demander l'attention du gouvernement de cette province.

Elle n'ignore pas non plus aucune des initiatives entreprises dans le passé et devant être entreprises par le Département des Pêcheries tel qu'organisé actuellement elle désire exprimer sa haute considération à l'hon. J.-E. Perreault pour le bon travail accompli à date dans cette section du ministère qu'il dirige.

Elle n'a pas rédigé ce mémoire encore moins dans un but agressif mais avec l'intuition de remplir son devoir en soumettant simplement à la considération du gouvernement de cette province ce qu'elle croit devoir être fait dans le meilleur intérêt de nos pêcheries; elle demeure assurée que son mémoire sera étudié avec soin et les conclusions qui en découlent, appliquées à l'industrie pour le plus grand bien de ceux qui y sont engagés, et sera toujours heureux, d'aider le gouvernement en quoi que ce moyen à réaliser le programme qu'elle soit, et dans toute la mesure de ses vient de soumettre.

## Seconde Lettre

Grâce au bon encouragement que nous ont donné nos amis les pêcheurs de la Gaspésie, nous allons étendre encore notre champ d'action. A partir en effet du printemps 1929, nous allons fournir à nos clients, le sel, la gazoline, les huiles, les rets à hareng et tous les autres agrès de pêche. Qu'on se le dise. Ecrivez-nous pour listes de prix et toutes autres informations.

## Le Poisson de Gaspé, Limitée

Mont-Louis, Co. Gaspé.

### Service de diligence à l'hôtel "Royal York"



Cette antique diligence, qui rappelle une époque où les chemins de fer n'avaient pas encore fait leur apparition en ce pays, sera utilisée l'an prochain pour conduire les pensionnaires de l'hôtel "Royal York" de Toronto qui voudront aller jouer au golf sur le nouveau terrain de l'hôtel actuellement en cours de préparation dans la vallée Humber. Ce véhicule couvrira deux fois par jour la distance qui sépare l'hôtel "Royal York", en face de la gare Union, du champ de golf, suivant le boulevard du Lac et le boulevard Humber. Cette diligence appartenait autrefois à Sir Henry Pellatt, riche financier de Toronto.

## Abonnez-vous à La Voix de Gaspé

CHEF-D'OEUVRE DE GENIE RADIOPHONIQUE MARCONI



Conçu pour Réception par Conditions Canadiennes

## Sélectivité Supérieure! Des Nouveaux Radios Sans Batteries Marconi

Sélectivité plus précise et plus complète rendue possible par l'usage de quatre condensateurs en ligne actionnés par un seul cadran. Réception merveilleusement réaliste grâce à l'excellent haut-parleur à même "Temple Air-Chrome".

Faites-vous donner une démonstration par le distributeur Marconi

CANADIAN MARCONI COMPANY

VANCOUVER TORONTO MONTREAL HALIFAX ST-JEAN, Terre-Neuve Propriétaire et Directeur du Poste de Radio CFCF à Montréal. F 28 6

## G. A. VANDRY,

DISTRIBUTEUR

Agent local: MICHEL SMITH, New-Port Centre, Co. Gaspé

# Nos Paroisses

## MARIA

—M. André Cyr et sa fille, Mlle Eveline sont partis en voyage pour Campbellton et Charlo.

—Mlle Ida R. Fugère, modiste, est le 4 courant, pour Montréal.

—Mlle Esther McIntyre, de Presqu'île Me est en visite chez ses parents de Maria.

—M. Albert Cyr, de Québec, est chez sa mère, Mme Arthur Cyr.

—M. Jos Vigneau est de retour d'un voyage à Montréal.

—Mme Thos.-J. Mill est de passage à Grand Caspédia. L'hôte de sa mère Mme W.-H. Clapperton et de M. et Mme J.-B. Clapperton.

—M. Octave Cyr est de retour de St-Georges de Beauce.

—Nous sommes heureux de ce que M. William Boudreau, courrier, faisant le service entre Maria et Maria Cap, ait pu reprendre ses fonctions après avoir été retenu chez lui, par la grippe, depuis plus de deux mois.

—M. et Mme Ernest-N. Audet, qui ont été si dangereusement malades de la grippe depuis le commencement de l'hiver sont maintenant en bonne voie de guérison.

Le 1er février avait lieu les funérailles de Mme Philippe Audet, née Edith Cyr, décédée le 30 janvier. Elles eurent lieu au milieu d'une grande foule de parents et d'amis qui tenaient à rendre à la défunte un dernier hommage d'affection.

Portait la croix, M. Arthur Bernard, les porteurs étaient: MM. Lucien LeBlanc, Lionel-J. Boudreau, Théophile LeBlanc, Jos-H. Thibodeau, Alphonse Bernard et Polydore Alain.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, six enfants en bas âge, son père, M. André Cyr, ses frères MM Alfred, Albert et Lucien; ses sœurs Mlles Rita et Eveline Cyr, Mme John Cullen, Alma, Mme J. Arsenault, Yvonne.

Nos sincères sympathies à la famille si cruellement éplorée.

—Mlle Alphonsine Boudreau est partie le 4 du courant pour travailler à Montréal.

—Mme Achille Raymond, de New-Richmond, en visite chez des parents.

—Mme Willie LeBlanc, en visite chez ses parents à St-Charles de Caplan.

—Le 5 courant, Mme Fidèle Gagné, descendait à Caspédia, chez Mme Dr Boileau.

**Pensée**  
A l'heure de la mort, il n'est plus temps de devenir saint; il faut recueillir ce que l'on a semé.

## ST-YVON

Jeu 17 janvier à sept heures du matin, s'endormit paisiblement dans le Seigneur, après une maladie de plusieurs mois, Ludger Côté, enfant âgé de 14 ans et 21 jours de Ludger Côté, huissier de la Cour Supérieure et de Elmyre Caron. Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, sa grand'maman, Mme Vve L. Côté, 5 petites sœurs M.-Ange, Annette, Julie, Thérèse et Jeanne-D'Arc; 5 petits frères: Luc, Charles, Daniel, Jacob, Gustave.

Les funérailles eurent lieu samedi le 19. Le corps était porté par MM. Camille Côté, A. Bernat, Charles, Clément et Jean Côté; le cercueil était porté par Noël-Marie Côté, cousin du défunt. Nos sympathies à la famille en deuil.

—Le 8 janvier dernier, fut célébré le mariage de M. Olivia Huet, fils de Xavier Huet de Cloridorme à Mlle Emilia Poirier, fille de M. Philias Poirier de St-Yvon.

—Le 9 janvier, M. Odilon Courville de Cloridorme unissait sa destinée à Mlle Audélie Caron, fille de M. Alphonse Caron de St-Yvon. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

—Le 2, M. et Mme Romuald Poirier, née Emma Lebreux, faisaient part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille décédée le même jour.

A l'occasion des fêtes, M. et Mme Louis Poirier ainsi que Mlles Hélène et Madeleine Poirier sont allés en visite chez leurs parents M. et Mme R. Côté de Petite Anse.

—La vilaine grippe malgré le triste accueil qu'on lui fit, persista à rester à St-Yvon.

Nous espérons bien que le grand vent l'emportera bien loin!

## MONT-LOUIS

Il y eut une intéressante partie de "joker" chez M. Stan. Thibault le soir du 17 janvier. Plusieurs personnes étaient présentes. Il y eut chant, musique et goûter.

—Le soir des Rois, chez M. Clergy convièrent plusieurs jeunes personnes à leur demeure. On mangea le "gâteau" des Rois avec appétit et gaieté. Après, suivit une agréable soirée où plusieurs couplets furent rendus.

**Le décès presque soudain de M. Cyrille Mimeault**, bien que souffrant depuis quelque temps, a causé un grand deuil parmi nous. Le défunt est une victime de la grippe, qui ravage en ce moment notre paroisse. Il laisse, outre son épouse, une nombreuse famille, ses frères et sœurs. Il n'était âgé que de 45 ans. Nos sympathies à la famille.

**Vaissances**  
Le 17, Joseph-Elias, enfant de M. et Mme Jos Langlois. Parrain M. l'abbé E.-L. L'Italien. Marraine, une tante de l'enfant.

Le 24 janvier, Solange, enfant de M. et Mme Anicet Létourneau. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Fournier.

—M. le curé est allé visiter les camps de chantiers de la Riv. Mont-Louis.

—La récente chute de neige rend le travail difficile dans le bois. Plusieurs bûcherons sont dans leurs familles.

—Dimanche dernier, une conférence agricole a réuni tous nos cultivateurs qui ont pris la de sages conseils, en vue d'améliorations à faire, sur la ferme.

—M. et Mme Léon Mimeault sont allés à Cloridorme, dernièrement.

—Mlle Adeline Thibault, inst., remplace Mme Antoine Rioux, inst., mariée récemment, à l'Anse-Pleureuse.

## Ste-Adelàide de Pabos

—Le 2 février est décédé à l'hôpital de Montréal, Monsieur Ludger Kearney, jeune homme de 23 ans et 7 mois. Il descendit à Ste-Adelàide le 5 février, accompagné de son frère Emile. Le service et la sépulture eurent lieu le 7 février parmi un concours de parents et amis. Les porteurs furent: MM. Joseph Emile Kearney, frères du défunt, Jean-Léo Salomon Kearney, Romuald Grenier, Cousins du défunt.

Il laisse pour pleurer sa perte M. et Mme Jean Kearney, père et mère du défunt, ses frères, Jos, Emile, Henri, François et Isidore, ses deux sœurs, Mlles Marie-Louise et Olivine.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

—M. et Mme Ernest Legrand ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis la naissance d'un fils né le 24 dernier.

—M. Edmond Birmingham est retourné à Dalton Ont., après être venu passer un séjour de trois semaines chez ses parents, accompagné de sa sœur, Mlle Emma qui est retournée à Québec, enchantée de leur voyage.

## CHANDLER

—Madame Vve Joseph Bernard et sa fille Louise de Bonaventure, sont venues passer l'hiver chez M. Edmond Bernard.

—Madame Napoléon Babir et Madame R. Brière ont passé une dizaine de jours chez des parents à St-Charles de Caplan et St-Siméon.

—Mme J.M. Babin est allée à Bonaventure quelques jours.

—Un jeune homme de cette paroisse, M. Claude Murphy a été victime, il y a quelques jours, d'un

bien pénible accident. Il s'est fait briser une main, à son ouvrage au département du mécanique. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital. Les médecins furent obligés de lui amputer la main.

—La gatinerie est enfin ouverte. Les patineurs et patineuses ne perdent pas de temps pour profiter de la saison qui est déjà bien avancée.

## New-Port Centre

—M. et Mme René Meunier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Gabriel-René. Parrain et marraine M. et Mme Gabriel Meunier, grands-parents de l'enfant.

—Étaient en visite à Newport, MM Omer Meunier, F. Francoeur, Mlles Soyce, tous de Chandler.

—M. François Cyr, qui a été dangereusement malade, vas de mieux en mieux, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Notre ancien dévoué, Docteur Richard, était ces jours derniers à Newport.

—Mlle Bernadette Grenier, institutrice ainsi que Mlle Rose-Aimée Harrison, institutrice, était les invités de Mlle Madeleine Meunier, dimanche dernier.

—Beaucoup de nos braves familles de Newport s'intéressent aux petits enfants de la Crèche. Espérons que ces cœurs charitables auront pour récompense une couronne de plus au ciel.

## Cap-d'Espoir

Le 28 janvier dernier est décédé subitement dans cette paroisse, M. Ernest Seymour, âgé de 35 ans. Son service, chanté par M. le curé Poirier, eut lieu le 30 janvier. Il laisse pour pleurer sa perte, outre sa mère, Mme William Seymour, 2 frères, Martin et Ernest de Cap-d'Espoir, et 3 sœurs, Mlles M. Seymour, de Boston; Jenny de Cap-d'Espoir et Edith, de Montréal.

Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

—Le 31 janvier, M. le Curé béni le mariage de M. Ernest Couture, fils de M. Narcisse Couture avec Mlle Angéline Deschênes, tous deux de cette paroisse.

Après la cérémonie, les mariés se rendirent, accompagnés de parents et d'amis, chez M. Narcisse Couture, où le dîner et le souper leur furent servis.

—Le 6 février, M. Gérard LeBlanc, de Ste-Thérèse de l'Enfant, Jésus, épousa Mlle Geneviève Duquay, de cette paroisse. M. A. Leblanc servait de témoin à son fils et M. Arthur Duquay, à sa fille.

Après la messe, ils se rendirent chez M. Arthur Duquay où ils prirent le déjeuner et le dîner. Dans l'après-midi, ils se rendirent chez M. Adam LeBlanc où un magnifique souper les attendait.

A ce nouveau couple nos meilleurs vœux de bonheur.

—Mlle Emilia Lelièvre de Petite-Rivière Est, a passé quelques jours chez sa tante, Mme C. Dallaire, à la fin de janvier.

—Mme John-A. Bourget et Mlle Gertrude Bourget sont rendues à Montréal depuis quelques semaines. Mme John-A. Bourget y est allée pour cause de santé. Nous lui souhaitons un prompt et parfait rétablissement.

## Rivière Caplan

—MM. Charles, Edmond Poirier et Israël Query revenant de l'Abitibi, passèrent par Montréal et descendirent deux de leurs neveux Gérard et Roland Dion.

—M. Ludger Poirier est arrivé très heureux dans sa famille après une absence de sept mois à Caspédia.

—Mlle Maria Poirier est arrivée de Québec où elle a subi une opération. Nous lui souhaitons tout un prompt rétablissement.

—A l'occasion de la Chandeleur, il y eut une agréable soirée à la résidence de Mme Napoléon Poirier. MM. Adrien Bujold et Edgar Boudreau rehaussèrent l'éclat de la soirée par de jolis morceaux de violon.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Omer LeBlanc, Mlle Jeanne Poirier de New-Richmond, M. Abel Maître, M. et Mme Jos Poirier, M. Ludger Poirier, Mlles Anna, Eugénie Poirier, May LeBlanc, M. Franck Godin, MM. Alphonse, Henry, Eddy et Léon Bour

## NOTES LOCALES

### En voyage

Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque est allée à Québec pour la séance de février du Conseil de l'Instruction Publique.

### De retour

M. K.-J. Carter, de retour d'un voyage à Montréal et Ottawa.

—M. Ls-Ph. Rioux, Avocat, est de retour d'un voyage à Québec.

—M. le Capitaine A. LaCouvée est de retour d'un voyage à Matapédia.

—Mme Léo LaCouvée, est de retour de la promenade à Lévis.

—Les plombiers de l'Hôpital nous sont arrivés avec les contracteurs, afin de continuer la besogne.

—Mlle B. Blais G. M., est de retour de ses vacances à Québec.

### De passage

—Étaient de passage à Gaspé ces jours derniers: plusieurs voyageurs de commerce, plusieurs patients pour le dispensaire de l'Hôpital, dont nous ignorons les noms et les figures... Aussi, M. P.-E. Garneau, agent des terres, de Percé; M. L.-J. Paquet, commis de marine de Lévis; des ingénieurs civils de Rimouski.

### Décès

—M. Frédéric Morin, décédé le 2 février, à l'âge de 23 ans, des suites d'une synusite frontale. Nos sympathies.

### Baptêmes

—Fernand, fils de Napoléon Fortin, fermier de l'Hôpital, et de Diana Fortin. Parrain et marraine: M. et Mme Hilaire Robinson.

—Geneviève, fille de Arthur Thibault et de Geneviève Chabot. Parrain et marraine, Reginald et Celona Thibault, oncle et tante de l'enfant.

—John, fils de Larry Coffin et de Mary Cliverton. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Fournier.

—Alfred, fils de John McGregor et de Mary Kenney. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur La-Howell.

### Bienvenue

A M. A. Adam secrétaire de la Voirie, et à M. A. Chaignon, de retour, après une absence de quelques temps.

### Réouverture des classes

Les classes ont repris leur cours le 3 février dernier.

### Maladie

On compte encore quelques cas de maladie, entre autres, un cas de fièvre scarlatine. Il n'y a plus rien à craindre cependant.

### Température

On nous assure quarante... semaines de beau temps... la bête puante n'ayant pas vu son ombre au moment du lever du soleil, le jour de la chandeleur. Nous ne serons pas trop mal partagés!

—Eh bien, Georges, à la dernière composition as-tu eu une bonne place?

—Oh! oui, mon oncle, j'étais auprès du poêle.

## Moins de Whisky?

Au cours de son rapport annuel, le président de la Commission des Liqueurs, M. Cordeau, fait la constatation suivante:

"Dans le tableau des spiritueux, il est une chose qui frappe à première vue, c'est que les ventes d'alcool et de whisky blanc ont diminué de 11 p. c. en ces quatre dernières années. Or, l'on sait que le whisky blanc a toujours été l'une des boissons favorites de nos milieux populaires. Une diminution dans les ventes nous paraît avoir beaucoup de signification."

Beaucoup de signification? Nous le croyons, mais pas dans le sens que l'insinue M. le président de la Régie des boissons. Que les "gens du peuple" achètent moins de whisky de la Commission seule autorisée à en vendre, c'est fort probable. Conclure ou essayer de conclure qu'ils en achètent et en consomment moins, qu'ils sont devenus plus tempérants ou qu'ils se portent "vers la consommation des vins", c'est vraiment se montrer trop naïvement optimiste. On achète moins de whisky de la Régie? Oui, oui, c'est bien probable, c'est même l'aveu de M. Cordeau, certain.

Mais ce que celui-ci ne dit pas, c'est que la diminution des ventes licites correspond peut-être à une augmentation disproportionnée de trafic et de consommation illicites. Les contrebandiers et leurs agents pullulent; le commerce frauduleux du miquelon et de bien d'autres spiritueux se poursuit sur une très vaste échelle; les prix de ces boissons de contrebande sont, au surplus, bien peu élevés comparativement à ceux qui figurent dans le petit catalogue blanc de la Régie. Et alors? Cela suppose que, si la Commission des Liqueurs vend moins de whisky dans ses magasins, elle a tout simplement dans la personne des bootleggers de fameux concurrents qui en vendent eux pour la peine, allez!

Voilà ce qu'à notre avis signifie "la diminution dans les ventes de ce breuvage" dont parle avec une belle candeur d'esprit M. le directeur général de la Régie. Il serait temps qu'on s'en rende compte et qu'on prenne les moyens énergiques voulus de faire échec à cette concurrence désastreuse qui ne fait de bien ni aux intérêts du commerce contrôlé des liqueurs ni à la sainte cause de la tempérance en notre province.

### Les curiosités du calendrier

Le calendrier offre des particularités que tout le monde ne remarque pas.

Les savants ont observé qu'aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un samedi.

Le mois d'octobre commence toujours par le même jour de la semaine que le mois de janvier, avril, le même jour que septembre.

Février, mars et novembre commencent le même jour de la semaine, tandis que mai, juin et août débutent des jours différents entre eux. Ces règles ne s'appliquent pas aux années bissextiles.

L'année ordinaire commence et se termine toujours par le même jour.

Enfin, le calendrier est le même tous les vingt-huit ans.

### AGENTS DEMANDES

Si vous voulez faire de l'argent cette année et devenir indépendant, entreprenez immédiatement le Commerce Watkins dans votre ville ou Comté. La plus grande Ligne de Produits détaillés dans les familles et la plus payante. Votre chance de vous créer une position permanente. Faites-en l'essai pour vous convaincre. Détails fournis, sans obligation.

### Place et place

—Eh bien, Georges, à la dernière composition as-tu eu une bonne place?

—Oh! oui, mon oncle, j'étais auprès du poêle.

### Les femmes inutiles

Celles qui achètent pour le seul plaisir d'acheter.

Celles qui veulent toujours avoir du bon temps.

Celles qui laissent le soin de leur maison aux servantes qui la tiennent à leur guise.

Celles qui veulent renouveler la maison chaque année.

Celles qui se marient pour avoir de l'argent à dépenser.

Celles qui passent leur temps à lire des romans et se remplissent la tête de folles imaginations.

Celles qui se ventent de ne jamais travailler.

### Le Progrès du Golfe

—Eh bien, Georges, à la dernière composition as-tu eu une bonne place?

—Oh! oui, mon oncle, j'étais auprès du poêle.

### Place et place

—Eh bien, Georges, à la dernière composition as-tu eu une bonne place?

—Oh! oui, mon oncle, j'étais auprès du poêle.

### Place et place

—Eh bien, Georges, à la dernière composition as-tu eu une bonne place?

—Oh! oui, mon oncle, j'étais auprès du poêle.

## BANQUET AU CHATEAU BLANC

Suite de la 1ère page

Goulet, M. Harold Maher, M. Leopold Belanger, Mlles Loretta Bourdages, Opéline LeBlanc, Justine Gauthier et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Tous se séparèrent gaiement, aux petites heures, emportant le souvenir d'une agréable soirée dont on se souviendra longtemps.

## AUX INTERESSES

Nous avons reçu cette semaine plusieurs communications non signées.

Nous avons déjà fait remarquer que nous avons comme principe de ne publier aucune communication ne portant pas la signature de l'auteur. Pour aucune raison, nous ne nous abstenons d'être fidèles à cette règle. Il serait bon qu'on en prenne note.

## Dures vérités

Nous ne savons flatter que nos préjugés et notre amour-propre, jamais nous n'aurons le courage d'avouer que nous ne sommes pas parfaits, mais qu'il y a chez nous quelque chose à faire.

Je reconnais qu'il peut y avoir au fond de cette conduite une pensée ou plutôt un excès d'amour patriotique.

Mais ce n'est pas un patriotisme de bon aloi et ce n'est pas le mien. Mon patriotisme à moi consistera plutôt à dire à mon pays de dures vérités, qui contribueront à le réveiller de la léthargie et à le faire entrer enfin dans la voie du véritable progrès et de la véritable prospérité. Sir Wilfrid Laurier.

## Les curiosités du calendrier

Le calendrier offre des particularités que tout le monde ne remarque pas.

Les savants ont observé qu'aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un samedi.

Le mois d'octobre commence toujours par le même jour de la semaine que le mois de janvier, avril, le même jour que septembre.

Février, mars et novembre commencent le même jour de la semaine, tandis que mai, juin et août débutent des jours différents entre eux. Ces règles ne s'appliquent pas aux années bissextiles.

L'année ordinaire commence et se termine toujours par le même jour.

Enfin, le calendrier est le même tous les vingt-huit ans.

## AGENTS DEMANDES

Si vous voulez faire de l'argent cette année et devenir indépendant, entreprenez immédiatement le Commerce Watkins dans votre ville ou Comté. La plus grande Ligne de Produits détaillés dans les familles et la plus payante. Votre chance de vous créer une position permanente. Faites-en l'essai pour vous convaincre. Détails fournis, sans obligation.

## Place et place

—Eh bien, Georges, à la dernière composition as-tu eu une bonne place?

—Oh! oui, mon oncle, j'étais auprès du poêle.

## Les femmes inutiles

Celles qui achètent pour le seul plaisir d'acheter.

Celles qui veulent toujours avoir du bon temps.

Celles qui laissent le soin de leur maison aux servantes qui la tiennent à leur guise.

Celles qui veulent renouveler la maison chaque année.

Celles qui se marient pour avoir de l'argent à dépenser.

Celles qui passent leur temps à lire des romans et se remplissent la tête de folles imaginations.

Celles qui se ventent de ne jamais travailler.

## Le Progrès du Golfe

—Eh bien, Georges, à la dernière composition as-tu eu une bonne place?

—Oh! oui, mon oncle, j'étais auprès du poêle.

## Place et place

—Eh bien, Georges, à la dernière composition as-tu eu une bonne place?

—Oh! oui, mon oncle, j'étais auprès du poêle.

## Place et place

—Eh bien, Georges, à la dernière composition as-tu eu une bonne place?

—Oh! oui, mon oncle, j'étais auprès du poêle.

## HOTEL BAKER

Gaspé, Qué. Splendide hôtel de famille, un site pittoresque, air pur et fortifiant. Promenade, canotage, bain de mer, tennis. Pêche à la truite et au saumon dans des lacs et des rivières affermées. Cuisine excellente. Bains privés, eau chaude et eau froide.

Pour pamphlet, taux, trains, réservation, s'adresser à

JOHN BAKER, HOTEL BAKER, GASPE, QUE.

## HOTEL HENLEY

Marsolins.

Ici se sont déroulés les principaux épisodes du roman "Au Diable Vert" de Armand You roman actuellement publié en feuilleton par "Le Soleil".

Pêche, chasse, camping ground, site des plus pittoresques.

## HOTEL AUCLAIRE

Chasse, pêche, morue truite, saumon.

Rivière à Claude.

## HOTEL CAP-CHAT

PHILIPPE GAGNE, prop.

Hôtel nouvellement construit avec toutes les améliorations modernes. Système d'éclairage électrique. Chambre de bain. Garage. Table soignée et abondante. Service de première classe. Satisfaction garantie. Situé à l'Est du Pont. Un magnifique endroit pour la pêche et la bain.

## HOTEL

PETITE MADELEINE J.-A. Gagnon, prop.

Venez une fois chez nous et vous reviendrez toujours.

Bain à l'eau salé

pêche à la morue et à la truite. Service de première classe. Repas à toute heure. Petite Madeleine, Co. Gaspé.

## HOTEL MONT-LOUIS

A. Auclair, Prop.

Belle plage, bains et canotage, pêche à la morue et à la truite.

Repas à toute heure

Mont-Louis, Co. Gaspé.

## HOTEL RESTIGOUCHE

J.-A. Dubé, propriétaire

Eau chaude et froide dans toutes les chambres. Chambres avec bain. Le chez-soi du voyageur. Paradis de la pêche et de la chasse.

Garage à l'épreuve du feu. Bière et vin servis aux repas.

MATAPEDIA, QUE.

## HOTEL CENTRAL

F.-X. Lévesque, prop.

Electricité, Garage Service de première classe

Venez une fois et vous reviendrez

ST-ANNE DES MONTS

## HOTEL ST-LAURENT

Nouvel hôtel de 62 chambres avec eau courante. Service de tout premier ordre — Table de première classe.—Pêche à la truite sur lac privé; endroit pour bains d'eau salée.

Rue St-Germain RIMOUSKI

## HOTEL IRENEE ENGLISH

Rivière-aux-Remards

Service de toute première classe. Confort des hôtels de grande ville dans le village le plus pittoresque de la Gaspésie, habité exclusivement de pêcheurs.

## PENSION C. COULOMBE

Grande-Vallée

Bains de mer, plage splendide

Pêche à la morue et à la truite canotage

Service de taxi, repas à toute heure

## GARAGE NAP GERARD GASPE

Réparations de tout genre faites par des ouvriers compétents à des prix modérés.

Service jour et nuit.

Spécialité:

SERVICE BILINGUE

## AVIS AUX MARCHANDS

Je garantis succès à toute vente que j'organiserai. Demandez m's prix et conditions.

ALBERT LANGLOIS, B. P. 64, Rimouski.

## Abonnez-vous à La Voix de Gaspé

Vous avez besoin de lui. Mais qu'il puisse rendre les services que vous êtes en droit d'en attendre.

IL FAUT QU'IL SOIT ABSOLUMENT INDEPENDANT et pour l'être il a besoin de votre encouragement.

Abonnez-vous donc à la VOIX DE GASPE, annoncez dans ses colonnes, et confiez lui tous vos travaux d'impression.

Le prix de l'abonnement est de \$1.50, et payable d'avance.

Le taux de publicité est comme suit:

Petites annonces

Le pouce.....\$0.50c.

A l'année.....\$10.00

Annonces Commerciales

Matière cliquée le pouce 30c.

Matière non-cliquée, .....40c.

Toutes les communications doivent être adressées à

LA VOIX DE GASPE

B. P. 236 Rimouski.

Le pouce.....\$0.50c.

A l'année.....\$10.00

Matière cliquée le pouce 30c.

Matière non-cliquée, .....40c.

Toutes les communications doivent être adressées à

LA VOIX DE GASPE

B. P. 236 Rimouski.

Le pouce.....\$0.50c.

A l'année.....\$10.00